



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : M. Jacques Ladouceur, président. Mmes, MM. les membres de la Table

DATE : 24 octobre 2019

OBJET : Budget annuel de fonctionnement 2020 et projections

POUR ADOPTION

OBJECTIF

Soumettre à la Table, pour adoption, les prévisions budgétaires 2020 et présenter, pour information, les projections budgétaires des deux prochaines années.

MISE EN CONTEXTE

L'entente inter-MRC prévoit que la Table dresse et soumette à ses membres, avant le 30 septembre, son budget annuel de fonctionnement. Cette note de service présente les orientations budgétaires et les faits saillants du budget 2020 de la Table.

ÉTAT DE SITUATION ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Un écart se creuse entre les revenus et les dépenses récurrents, ce qui a pour effet d'augmenter année après années le ratio de l'affectation des excédents sur le budget. Les trois dernières années ont été marquées par un gel des cotisations, ce qui a contribué à exacerber cette situation.

Le contexte actuel se prêtant mal à une diminution des dépenses, compte tenu des enjeux importants auxquels la Table devra faire face, notamment en aménagement du territoire et en transport, il est proposé de mettre en place les conditions qui permettront de freiner cette tendance. Bien que cette situation n'ait pas mis en péril la santé financière de la Table jusqu'à présent, notamment grâce à l'apport de fonds en provenance de la Montérégie, il est proposé que les cotisations soient rehaussées d'environ 3% par année dorénavant, ce qui permettra une meilleure prévisibilité. En effet, l'année budgétaire 2016 s'était distinguée par une hausse budgétaire de 8%, une situation qu'il faudrait chercher à éviter.

REVENUS ET QUOTES-PARTS

Tel que présenté plus tôt, il est proposé d'augmenter les quotes-parts de 3%, soit environ 9 980\$ au total pour les MRC.

REVENUS				
	2019	2019	2020	2020
Quotes-parts	332 680,00\$	87,9%	342 660,00\$	85%
Autres revenus	6 650,00\$	1,8%	43 500,00\$	0,9%
Intérêts – Banque et placements	1 400,00\$	0,4%	6 000,00\$	1,5%
Affectations d'excédent	37 470,00\$	9,9%	50 665,00\$	12,6%
TOTAL	378 200,00\$	100%	442 825,00\$	100%

Le mode de répartition des contributions financières des MRC est prévu à l'entente inter-MRC et prévoit ce qui suit :

- Les ajustements pour les MRC de Rouville et de Beauharnois-Salaberry suivent le taux d'indexation du budget annuel. Pour 2020, compte tenu de la hausse proposée de 3%, leur cotisation s'élèverait à 18 342,24\$, soit une augmentation de 535\$.
- Le solde résiduel provenant du poste de revenus « quotes-parts » est par la suite réparti entre les quatre autres MRC au prorata de leur RFU respective utilisée dans le cadre du budget annuel de la CMM, lequel n'a pas encore été adopté, en date d'aujourd'hui.

À titre indicatif, le tableau ici-bas présente une approximation de l'évolution de la facturation.

	% 4 MRC	Facturation 2019	Facturation 2020	Facturation 2021
MRC de Vaud-Soulanges	25,0765%	74 968,64 \$	77 217,70 \$	79 534,23 \$
MRC de Marguerite-D'Youville	16,4717%	48 549,89 \$	50 006,39 \$	51 506,58 \$
MRC de Rouville	-	17 808,00 \$	18 342,24 \$	18 892,51 \$
MRC de Vallée-du-Richelieu	25,1661%	75 083,29 \$	77 335,79 \$	79 655,86 \$
MRC de Beauharnois-Salaberry	-	17 808,00 \$	18 342,24 \$	18 892,51 \$
MRC de Roussillon	33,2857%	98 462,18 \$	101 416,05 \$	104 458,53 \$
SOUS-TOTAL		332 680,00 \$	342 660,00 \$	352 940,00 \$

RECOMMANDATIONS

- Adopter le budget 2020 de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud au montant de 442 825\$, tel que présenté en séance régulière du 22 octobre 2019.
- Adopter la répartition des revenus de quotes-parts au montant total de 342 660,00\$, tel que présenté en séance régulière du 22 octobre 2018.